

Arrêté modifiant l'Arrêté de zonage de Lamèque

En vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'urbanisme du Nouveau-Brunswick, le Conseil Municipal de Lamèque, dûment réuni, adopte ce qui suit:

1 - L'Arrêté no. 27 intitulé "Arrêté de zonage de Lamèque" est modifié par l'abrogation du paragraphe 6(1) dudit Arrêté et son remplacement par ce qui suit:

"6(1) Pour l'application du présent Arrêté, la Municipalité est divisée en zones indiquées sur la carte jointe en Annexe "A" intitulée "Carte de zonage de Lamèque" modifiée de la façon indiquée sur les Annexes "A", "B", "C" et "D" joints aux présentes et en faisant partie."

Première lecture (par son titre):

8 août 1983

Deuxième lecture (par son titre):

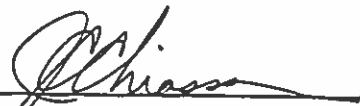
8 août 1983


Lecture dans son intégralité:

30 août 1983

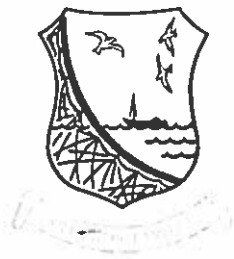
Troisième lecture (par son titre)
et Adoption:

30 août 1983


Le Maire


Secrétaire-Greffier

APPROUVÉ En application de l'article 69 Loi sur l'urbanisme  Ministre des Affaires municipales Date



Village de Lamèque

Rue postale 58
202 rue de l'Hôpital
Lamèque, N.-B. E0B 1V0
Tél.: (506) 311-2216


Déclaration solennelle

Moi, Henri-Paul Guignard, de la ville de Lamèque, comté de Gloucester, province du Nouveau-Brunswick, étant secrétaire-greffier municipal, déclare solennellement,

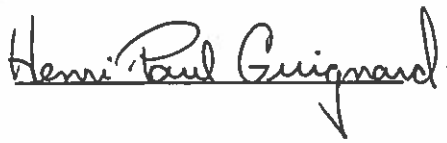
1. Que je suis le secrétaire-greffier municipal de la ville de Lamèque, une corporation municipale, et que je connais personnellement les faits déclarés ci-dessous.
2. Que les dispositions des articles 66 et 68 de la Loi sur l'urbanisme no 30 intitulé "Arrêté de zonage de Lamèque", adopté par le Conseil municipal de la ville de Lamèque le 30 août 1983.

Et je fais cette déclaration solennelle la croyant vraie en toute conscience et sachant qu'elle a la même valeur et les mêmes effets que si elle était sous serment et aux termes de la Loi sur la preuve.

Déclaration faite devant moi
en la ville de Lamèque
du comté de Gloucester
province du Nouveau-Brunswick
le 10^e jour de
SEPTEMBRE, 1993


Commissaire à la prestation
des serments

ROGER A. NOËL
COMMISSAIRE AUX SERMENTS
EN SA QUALITÉ D'AVOCAT


Henri-Paul Guignard

Registry Office County of Gloucester

This instrument has been compared with re-
spect to the date and the names of the parties
only with the purported original thereof which

was filed as Number 30 3 5
on _____ the day SEP 27 1983 of 19 _____